



HAL
open science

L'éducation sportive à Rome. Campus et pratiques religieuses

Catherine Wolff

► **To cite this version:**

Catherine Wolff. L'éducation sportive à Rome. Campus et pratiques religieuses. ARYS, 2017, pp.171-185. 10.20318/arys.2017.3817 . halshs-02506488

HAL Id: halshs-02506488

<https://shs.hal.science/halshs-02506488>

Submitted on 15 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'éducation sportive à Rome
Campus et pratiques religieuses
Sportive education at Rome
Campus and religious practices

Catherine Wolff
HiSoMA (UMR 5189)
Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse
74, rue Louis-Pasteur
F – 84029 Avignon Cedex 1
catherine.wolff@univ-avignon.fr

L'exercice physique était très important à Rome : il n'est que de rappeler la maxime de Juvénal : *mens sana in corpore sano*¹. Il était le complément attendu de la formation intellectuelle, et le jeune Romain ne recevait pas une éducation complète s'il ne le pratiquait pas. Même les auteurs qui, comme Quintilien ou Sénèque, voyaient l'exercice physique comme un concurrent possible de l'activité intellectuelle et recommandaient de privilégier la seconde plutôt que le premier, n'en soulignaient pas moins la nécessité de l'exercice physique, à condition donc qu'il fût modéré².

Cet exercice physique n'était pas conçu comme celui des Grecs. Comme l'écrit Plutarque, les Romains étaient très méfiants à l'égard de l'usage de l'huile à sec, et ils considéraient que c'étaient les gymnases et les palestres qui avaient causé l'amollissement et l'asservissement des Grecs. Ces derniers, de « vaillants hommes d'armes » et « brillants cavaliers » qu'ils avaient été, étaient devenus des « athlètes bien faits » et des « champions de palestre »³. Il y avait donc d'un côté, pour les Romains, tout ce qui entraînait au maniement des armes et à l'équitation, et de l'autre tout ce qui était pratique sportive athlétique, qui ne permettait pas de devenir un bon soldat. Les exercices gymniques ont également longtemps gêné les Romains à cause de la nudité⁴.

En quoi consistait donc l'éducation sportive, le sport (*exercitatio*) à Rome ? Caton a appris à son fils à lancer le javelot, à combattre en armes et à faire de l'équitation, à pratiquer le pugilat, à supporter le chaud et le froid, à traverser à la nage les tourbillons du Tibre⁵. Cet entraînement très dur pourrait être une spécificité des *Porcii*, puisque Caton d'Utique endurcit également son corps par un entraînement physique sévère : il s'était habitué à supporter le froid et à marcher en toute saison⁶. Ils n'ont cependant pas été les seuls à agir ainsi. Philolachès, chez Plaute, se rappelle avec nostalgie qu'il était le premier à la gymnastique : disque, lance, javelot, course, maniement des armes, équitation⁷. Cicéron, lorsqu'il décrit la

¹ Juv., X, 356.

² Quint., *Inst.*, I, 11, 15-17 ; Sen., *Ep.*, II, 15, 2-4 et 6 ; X, 83, 3-4 ; XI-XIII, 88, 19.

³ Plu., *Quaest. Rom.*, 40, 274d. Str., X, 4, 16, à propos des mesures prises par Éphore en Crète ; Tac., *Ann.*, XIV, 20. Voir aussi Cic., *Rep.*, IV, 4. BOOTH, A.D. : « Roman Attitudes to Physical Education », *EMC*, 19, 1975, 27-34 (27) ; CROWTHER, N.B. : « The Palaestra, Gymnasium and Physical Exercise in Cicero », *Nikephoros*, 15, 2002, (159-174) 174.

⁴ Cic., *Ver.*, II, 5, 72, 185 ; *Cael.*, XV, 36 ; *Arch.*, VI, 13 ; Hor., *S.*, II, 2, 11 ; *Ars*, 380 ; *Carm.*, III, 7, 26 ; Prop., III, 14, 6 ; 10 ; Sen., *Ep.*, XI-XIII, 88, 3-5 ; Plin., *Ep.*, II, 17. Daremberg-Saglio, s.v. *Educatio*, 487 (E. Pottier) ; THUILLIER, J.-P. : « Le corps du sportif romain », P. Moreau (ed.), *Corps romains*, Grenoble, Jérôme Millon, 2002, 251-266 ; CORDIER, P. : « Gymnase et nudité à Rome », *Et si les Romains avaient inventé la Grèce, Métis*, n.s. 3, 2005, 253-269 (256-265).

⁵ Plu., *Cat. Ma.*, 20, 6.

⁶ Plutarque, *Cat. Mi.*, 5, 6.

⁷ Pl., *Mos.*, 151-152. BLOOMER, M.W. : *The School of Rome. Latin Studies and the Origins of Liberal Education*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 2011, 33.

formation qui conduit à la vertu, mentionne, en même temps que la formation de l'esprit, celle du corps : équitation, chasse, maniement des armes⁸. Chez Horace aussi, les jeunes gens, quand ils s'entraînent, se livrent à des compétitions et rivalisent entre eux, aussi bien pour l'équitation sur le Champ de Mars que pour la natation dans le Tibre⁹. L'équitation, la chasse, la lutte et la course restent ce qu'il faut louer chez un jeune homme et ce qui est objet de compétition¹⁰. La pratique de la chasse comme élément de l'éducation sportive est apparue avec Paul-Émile¹¹. Grâce à elle, les jeunes gens apprenaient l'équitation et le maniement des armes, c'était donc une façon de se former au métier des armes. La chasse était considérée comme un exercice physique formateur au même titre que l'escrime ou l'équitation. Elle est devenue une activité présentée comme traditionnelle, pratiquée et aimée par les Romains de l'élite¹². Quand on regrettait les temps présents, qui marquaient la décadence par rapport au passé, on montrait l'enfant qui ne savait plus monter à cheval et n'aimait pas chasser. Il préférait le cerceau grec ou les dés¹³.

Cette formation physique était donc surtout vue comme une formation aux métiers des armes : au moment où l'on devait attribuer le commandement de la guerre contre Mithridate, Marius, qui souhaitait ce commandement, est allé s'entraîner avec les jeunes gens sur le Champ de Mars, avec maniement des armes et équitation, malgré son âge et son obésité¹⁴. Végèce énumère les différents exercices physiques pratiqués par Pompée alors qu'il commandait une armée : saut, course, transport. Ses soldats pratiquaient les mêmes exercices, qui les préparaient à la bataille¹⁵. Il ne s'agit plus de jeunes hommes encore en âge d'aller à l'école, mais de soldats. Une grande partie des exercices était la même : cet entraînement physique était bien une préparation au métier militaire, même si le Champ de Mars était fréquenté aussi par des hommes qui souhaitaient simplement se détendre en jouant à la balle ou au cerceau¹⁶.

Pour réaliser au mieux la préparation des futurs cadres de l'armée au métier militaire, deux entraînements étaient privilégiés : les armes et l'équitation¹⁷. Mécène conseille à Auguste de veiller à ce que les enfants des sénateurs et de chevaliers aillent à l'école dès leur enfance, et que dès leur adolescence ils reçoivent une éducation physique et qu'ils apprennent à manier les chevaux et les armes¹⁸. Alors qu'il ne dit rien des professeurs pour la formation intellectuelle, il précise que les professeurs pour la formation physique doivent être employés par l'État et payés par lui. Dans son esprit, cette formation était aussi importante que l'autre, sinon plus, et l'État se devait de la surveiller. Il s'agissait d'une activité constitutive du citoyen romain, puisque durant son séjour à Rhodes, Tibère n'a plus pratiqué le maniement

⁸ Cic., *Part.*, XXIII, 80. Voir aussi *Cato*, 58 : armes, équitation, lancer du javelot, escrime, jeu de balle, natation et course.

⁹ Hor., *Carm.*, I, 8, 3-12 ; III, 7, 25-28.

¹⁰ Hor., *Carm.*, III, 12, 7-12.

¹¹ Plb., XXXII, 15, 5-8 (XXXI, 29, 5-8) ; Plu., *Aem.*, VI, 9-10.

¹² Hor., *Ars*, 160-162 ; *Ep.*, I, 18, 49-50 ; HA, *Ver.*, 2, 10. CORBEILL, A. : « Education in the Roman Republic: Creating Traditions », Y.L. Too (ed.), *Education in Greek and Roman Antiquity*, Leyde/Boston/Cologne, Brill, 2001, 280-281.

¹³ Hor., *Carm.*, III, 24, 51-58.

¹⁴ Plu., *Mar.*, XXXIV, 5-6.

¹⁵ Veg., *Mil.*, I, 9 et de façon plus générale I, 10-11 et 13-18. Voir aussi J., *BJ*, III, 5, 1 (73) ; HA, *Max.*, 10, 4 ; Veg., *Mil.*, III, 2 pour les exercices et les lieux où les pratiquer en général.

¹⁶ Str., V, 3, 8 ; Hor., *S.*, I, 6, 122-126 ; Mart., VII, 72, 9-10 ; XIV, 40 et 47. KASTNER, M.-O. : « L'enfant et les jeux dans les documents d'époque romaine », *BAGB*, 1, mars 1995, 85-100 (93-94) ; THUILLIER, J.-P. : *Le sport dans la Rome antique*, Paris, Errance, 1996, 85 et 88-90 ; CROWTHER, N.B. : art. cit., 170-171.

¹⁷ Suet., *Aug.*, 83, 1 ; *Tib.*, 13, 1 ; Plu., *Pomp.*, 41, 4-5 ; Veg., *Mil.*, I, 18.

¹⁸ D. C., LII, 26.

des armes et l'équitation (*equi et armorum solitas exercitationes*), qu'il pratiquait quotidiennement, et a abandonné le costume romain pour le costume grec¹⁹.

Le lieu par excellence pour pratiquer ces deux activités était le *campus*. Suétone présente l'équitation et le maniement des armes comme des *exercitationes campestris*²⁰, qui se pratiquent donc sur le *campus*, comme les autres exercices physiques, nous l'avons vu²¹. Le lieu d'entraînement à Rome était le Champ de Mars²². C'était sur ce Champ de Mars qu'à l'origine les soldats recrutés en mars s'entraînaient en attendant la campagne militaire, en juillet²³. Même avant la fondation de Rome, c'était dans une plaine (*campus*), selon Ovide, que Romulus, son frère Rémus et leurs compagnons s'entraînaient²⁴. Il s'agissait d'une zone libre de constructions, qui se réduisit et se déplaça progressivement vers le nord, en raison de l'activité éditiltaire sur le Champ de Mars²⁵.

On retrouve ce *campus* dans de nombreuses villes d'Occident, où les *campi* sont apparus bien avant la période impériale pour certains²⁶. Ce type de monument ne laisse que peu de traces, puisque la plupart du temps il s'agissait d'une aire découverte plate²⁷. De taille plus ou moins grande, ce *campus* était placé, comme le Champ de Mars à Rome²⁸, à l'extérieur de la ville²⁹. Virgile devait avoir en tête cette localisation quand il décrit les activités sportives des enfants et des jeunes gens latins : ils s'entraînaient devant la ville (*ante urbem*)³⁰. Les voies qui y conduisaient ou qui le traversaient étaient soigneusement entretenues³¹. Quelques exceptions existent, comme le bâtiment appelé la Grande Palestre à Pompéi, qui se trouve à l'intérieur de la ville, près de l'amphithéâtre³². Le *campus* s'est progressivement monumentalisé. C'est ainsi qu'il pouvait être bordé d'un portique, comme à Herculaneum ou Vaison-la-Romaine, il était le plus souvent fermé par une enceinte, il

¹⁹ Suet., *Tib.*, 13, 1.

²⁰ Suet., *Aug.*, 83, 1.

²¹ Les autres exercices physiques, tout comme le maniement des armes, pouvaient se pratiquer dans d'autres lieux. Je me limite volontairement au *campus*, qui est le lieu par excellence pour cette pratique.

²² Hor., *Ars*, 160-162 ; *Carm.*, III, 7, 26 ; *Str.*, V, 3, 8 ; *Liv.*, II, 5 ; D. H., *Antiquitates Romanae*, V, 13. THUILLIER, J.-P. : ouv. cit., 1996, 81-83 ; BORLENGHI, A. : *Campus : organizzazione e funzione di uno spazio pubblico in età romana*, Rome, Quasar, 2011, 23-24 et 83-104.

²³ BORLENGHI, A. : ouv. cit., 23-24 ; LE BOHEC, Y. : « 350 000 sportifs professionnels sous le Principat », P. Guisard et C. Laizé (dir.), *Le corps*, Paris, Ellipses, 2015, 170-187 (174 et 179-180).

²⁴ Ov., *Fast.*, II, 365-368.

²⁵ COARELLI, F. : *Guide archéologique de Rome*, Paris, Hachette, 1994, 187.

²⁶ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : « Il *campus* nell'impianto urbanistico delle città romane: testimonianze epigrafiche e resti archeologici », *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 20, 1981, 33-68 ; DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : « Der 'Campus' der römischen Städte in Italia und im Westen », *ZPE*, 54, 1984, 195-206 ; MENNELLA, G. et SPADEA NOVIERO, G. : « Il *campus* di Albingaunum », *MEFRA*, 106, 1994, 1, 119-137 ; THUILLIER, J.-P. : ouv. cit., 1996, 91 ; BOUET, A. : *Les thermes privés et publics en Gaule narbonnaise*, Rome, EFR 320, 2003, t. I, 145.

²⁷ BOUET, A. : « Un nouvel exemple de *campus* en Gaule Narbonnaise : Vaison-la-Romaine (Vaucluse) », *RAN*, 31, 1998, 103-117 (111) ; BOUET, A. : « *Campus* et *Juventus* dans les agglomérations secondaires des provinces occidentales », *REA*, 101, 1999, 461-486 (462) ; BOUET, A. : « Les bâtiments thermaux et sportifs en Aquitaine », *Caesardunum*, 35-36, 2001-2002, 57-75 (61) ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 23 et 27.

²⁸ *Vitr.*, I, 7, 1.

²⁹ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (47) ; DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : « Neue Belege zum 'Campus' der römischen Städte in Italien und im Westen », *ZPE*, 60, 1985, 147-158 (149-150) ; BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (462 et 470-472) ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 75 et 178.

³⁰ Verg., *A.*, VII, 162-165. Les activités sportives sont les suivantes : équitation, tir à l'arc, lancer de javelots, course, combat.

³¹ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : « The *campus* in the urban organization of Africa and Sardinia : two examples, Carthage and Carales », *Africa Romana*, X, 1992, 1035-1060 (1036).

³² DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1984, 195-206 (202) ; GROS, P. : *L'architecture romaine, I. Les bâtiments publics*, Paris, Picard, 1996, 378. Pour les liens entre le *campus* et l'amphithéâtre, BORLENGHI, A. : ouv. cit., 75 et 178.

comportait un bassin (*piscina*) pour la pratique de la natation³³. On y trouvait, mais plus rarement, des aménagements utilitaires tels que des latrines, comme à Pompéi³⁴, ou encore des bains, des exèdres (*scholae*), un cadran solaire (*solarium*) ou des lieux de promenade (*ambulationes*)³⁵. Des thermes, un amphithéâtre ou encore le siège de la *Iuventus* étaient parfois en relation directe avec lui ou à proximité immédiate³⁶. Si c'était l'administration municipale qui s'occupait du *campus* et de ses aménagements, les notables offraient souvent à leurs concitoyens soit un *campus*, soit une enceinte pour ce dernier, soit d'autres aménagements qui lui étaient liés³⁷.

Les gladiateurs pouvaient s'y entraîner, les citoyens y pratiquer du sport (on pouvait y faire des distributions gratuites d'huile³⁸), des jeux s'y dérouler³⁹. Le *campus* était l'endroit *ubei ludunt*⁴⁰, où l'on s'entraînait, cet entraînement n'étant plus nécessairement lié à la guerre, bien qu'il y ait pratique du maniement des armes⁴¹. Cicéron désigne les exercices pratiqués sur le Champ de Mars par l'expression *ludus campestris*⁴². Le mot *ludus* est particulièrement approprié, puisqu'il a été utilisé d'abord pour décrire un entraînement militaire imitant la bataille. De cette notion de caractère artificiel vient le sens de jeu et d'exercice guerrier, puis on est passé à toutes les formes d'instruction, dont intellectuelle, puis à l'endroit où cela avait lieu. Il a fallu alors préciser par une épithète quel était le type d'entraînement pratiqué dans le *ludus*. D'où l'expression *ludus campestris*. Le *campus* était enfin, et peut-être surtout, utilisé par les associations de la Jeunesse, les *collegia iuuenum*, que l'on trouvait surtout en Italie, et les *iuuentutes*, plutôt rurales et provinciales⁴³. Ces associations, remises au goût du jour par Auguste, devaient assurer la formation sportive (maniement des armes et équitation) des jeunes gens de l'élite⁴⁴. Les futurs héritiers de l'Empire, en tant que princes de la jeunesse, avaient la charge entre autres de favoriser la création dans les provinces des monuments destinés à l'éducation de la jeunesse de l'élite locale, c'est-à-dire des *campi*. C'est ainsi que

³³ BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (462) ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 42-52.

³⁴ BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (462).

³⁵ *CIL* X, 1236 : « Caius Catus fils de Marcus, quattuorvir, s'est occupé de faire aplanir le *campus* avec l'argent public et s'est occupé de faire faire avec son propre argent un mur d'enceinte, des exèdres, un cadran solaire et un chemin ; au Génie de la colonie et des colons, en raison de l'honneur reçu, que les colons l'utilisent à jamais heureusement ». DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (37-38) ; DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : « Ancora sul *campus* delle città romane », *Acta Archaeologica Lovaniensia*, 21, 1982, 93-98 (93-94) ; DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1984, 195-206 (199-200 et 204) ; BOUET, A. : art. cit., « Un nouvel exemple », 1998, 103-117 (111) ; BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (474) ; BOUET, A. : ouv. cit., t. I, 2003, 145 et 285.

³⁶ BOUET, A. : « Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et de Vienne », *Revue archéologique*, n.s. 1, 1998, 33-105 (47 et 52-57) ; BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (462, 472 et 474).

³⁷ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (45) ; BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (463-464) ; BOUET, A. : ouv. cit., 2003, t. II, 178 ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 165-170.

³⁸ *CIL* V, 5279 : « Lucius Caecilius Cilo, fils de Lucius [...] a ordonné que tous les ans, lors des *Neptunalia*, de l'huile soit distribuée au peuple sur le *campus* et dans tous les thermes et bains qui se trouvent à Côme [...] ». DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (34) ; BOUET, A. : art. cit., « Un nouvel exemple », 1998, 103-117 (111).

³⁹ THUILLIER, J.-P. : ouv. cit., 1996, 92-93.

⁴⁰ *CIL* I², 1529 = *CIL* I, 1166 = *CIL* X, 5807 = *ILS* 5348 = *ILLRP* 528 (*Aletrium*, *Regio* I) : « Lucius Betilienus Vaarus, fils de Lucius, s'est occupé sur décision du sénat de faire faire les installations énumérées ci-dessous : [...] un *campus* où l'on s'entraîne [...] ». DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (38). Voir aussi *Dig.*, XLIII, 8, 2, 9 (Ulpian), où l'on trouve l'expression *in campo publico ludere*.

⁴¹ BORLENGHI, A. : ouv. cit., 25-27.

⁴² Cic., *Cael.*, V, 11. Voir les *exercitationes campestris* mentionnées plus haut.

⁴³ GINESTET, P. : *Les organisations de la jeunesse dans l'Occident romain*, Bruxelles, Latomus 213, 1991, 14 et 119-120.

⁴⁴ Hor., *Carm.*, III, 8, 7-12.

Drusus, le fils de Tibère, a fait don d'un *campus* dans la colonie d'Issa en Dalmatie en 20 apr. J.-C.⁴⁵

C'était aussi sur un *campus* (entre autres) que s'entraînaient les soldats⁴⁶. Il s'agissait d'un espace carré ou rectangulaire ceint d'un mur, qui ne comportait comme construction qu'une tribune (*tribunal* en latin et βήμα en grec) d'où les responsables pouvaient surveiller l'exercice ou s'adresser aux troupes⁴⁷. On en a retrouvé des traces archéologiques à Lambèse donc, à Mirebeau-sur-Bèze (Côte d'Or) et en Bretagne ; ceux de Palmyre (aménagé en 183), Doura-Europos (aménagé en 208-209) et Colybrassos de Cilicie (aménagé en 288) sont attestés par l'épigraphie⁴⁸. Il y en avait aussi un à Rome, près de la caserne des prétoriens.

Le *campus*, réservé aussi bien à des civils ou à des militaires, était donc le lieu où l'on pratiquait l'exercice, autrement dit un terrain d'exercice ou de manœuvre. Des dieux présidaient-ils à l'exercice ? Un culte particulier était-il lié au *campus* ? Il y avait bien des cultes liés aux thermes ou à la palestine, lieux où étaient aussi pratiqués des jeux sportifs. Ce culte existait, pour ce qui concerne les soldats. De nombreux dieux présidaient aux exercices, dont *Virtus* et *Disciplina*, deux abstractions divinisées. Il existait également des divinités appelées *campestres*, du camp⁴⁹. Elles étaient les divinités du *campus* et on a retrouvé un autel dédié aux *Campestres* et à *Britannia* sur le terrain d'exercice de Castlehill, en Écosse, tout comme sur celui de Newstead (*Trimontium*)⁵⁰ ; c'était sans doute aussi le cas pour l'autel dédié aux *Campestres*, autel trouvé à Obernburg am Main, où se trouvait un camp militaire⁵¹.

⁴⁵ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1985, 147-158 (152) ; BOULEY, E. : « L'éducation éphébique et la formation de la "juventus" d'après quelques documents des provinces balkaniques et danubiennes », M. Garrido-Hory et A. Gonzalès (ed.), *Histoire, Espaces et Marges de l'Antiquité*, 1, *Hommages à Monique Clavel-Lévêque*, Besançon, PU Franc-Comtoises, 2003, 195-207 (203) ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 27-33 et 51-52.

⁴⁶ Pour l'entraînement des soldats : HORMANN, G. : *Untersuchungen zur militärischen Ausbildung im republikanischen und kaiserzeitlichen Rom*, Boppard a. Rh., Boldt, 1991 ; LE BOHEC, Y. : *L'armée romaine sous le Haut-Empire*, Paris, Picard, 2014 (3^e éd.), 111-126 ; LE BOHEC, Y. : art. cit., 170-187. Pour celui des cavaliers, HYLAND, A. : *Training the Roman cavalry. From Arrian's Ars tactica*, Douvres, A. Sutton, 1993. Pour le *campus*, *Th. l. l.*, III, 1912, col. 212-221 ; DE RUGGIERO, E. : *Dizionario epigrafico*, II, 1, 1900, Rome, 49-52 ; DAVIES, R. : « The training Grounds of the Roman Cavalry », R. Davies, *Service in the Roman Army*, New York, Columbia University Press, 1989, 93-123 ; LE BOHEC, Y. : « Recherches sur les terrains d'exercice de l'armée romaine sous le Haut-Empire », *Bulletin des Antiquités Luxembourgeoises*, 27, 1999, 79-95 ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 33-39.

⁴⁷ Pour les discours aux troupes, voir les discours d'Hadrien à l'armée d'Afrique : LE BOHEC, Y. (ed.) : *Les discours d'Hadrien à l'armée d'Afrique*. Exercitatio, Paris, De Boccard, 2003 ; SPEIDEL, M.P. : « Emperor Hadrian's Speeches to the African Army. A new Text, Römisch-germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte », *JRS*, 98, 2006. Ou encore Hérodien, I, 5, 2 ; II, 10, 1 ; II, 13, 3 ; VII, 8, 3 ; VIII, 7, 3, qui utilise le terme grec πεδίων ; Ammien Marcellin, XX, 5, 1 ; XX, 9, 6 ; XXI, 13, 9 ; HA, *Max.*, 3, 1 ; *Prob.*, 10, 4.

⁴⁸ AE 1933, 214 ; 1931, 113 ; 1972, 636. DAVIES, R.W. : ouv. cit., 94 ; LE BOHEC, Y. : *La guerre romaine*, Paris, Tallandier, 2014, 167-168.

⁴⁹ Pour ce passage, DE RUGGIERO, E. : *Dizionario epigrafico*, II, 1, 1900, Rome, 47-48 ; LE BOHEC, Y. : ouv. cit., *L'armée romaine*, 2014, 125. IRBY-MASSIE, G.L. : « The Roman Army and the Cult of the *Campestres* », *ZPE*, 113, 1996, 293-300 (298-300) recense toutes les inscriptions mentionnant les *Campestres*.

⁵⁰ *CIL* VII, 1129 = *ILS* 4829 = *RIB* 2135 (« Aux *Campestres* et à *Britannia*, Quintus Pisentius Iustus, préfet de la cohorte IV des Gaulois, s'est acquitté de son vœu de bon gré, avec joie et à juste titre ») et *CIL* VII, 1080 = *RIB* I, 2121 (« Consécration aux *Campestres*, Aelius Marcus, décurion de l'aile Auguste des Voconces, s'est acquitté de son vœu de bon gré, avec joie et à juste titre »). DAVIES, R.W. : ouv. cit., 93 ; BIRLEY, E. : *The Roman Army. Papers 1929-1986*, Amsterdam, J.C. Gieben, 1998, 434 ; SPEIDEL, M.P. : « The shrine of the *Dii Campestres* at Gemellae », *AntAfr*, 27, 1991, 111-118 (107).

⁵¹ AE 2003, 1274. STEIDL, B. : « Ein Altar für die 'Campestres' aus Obernburg am Main », *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 68, 2003, 89-100.

Ces divinités pouvaient être associées à d'autres dieux, souvent Epona et les *Suleviae*⁵². Elles pouvaient aussi être désignées en Afrique par l'expression générale *dii Campestris*, dieux de la plaine (là où se déroulait l'exercice) ou dieux du *campus*⁵³. Ce nom a sans doute été forgé sur celui de *Di Mauri*, pour que ces divinités venues de l'extérieur fussent acceptées par les Romains africains⁵⁴. On a retrouvé à *Gemellae*, en Afrique, un temple contenant deux autels dédiés aux *dii Campestris*. Ce temple se trouvait à l'extérieur du camp militaire, et l'on peut penser qu'il était proche du terrain d'exercice, du *campus*, dont on n'a cependant retrouvé aucune trace⁵⁵. Avec la mention d'un temple aux *Matres Campestris* et au *Genius alae pri(mae) Hispanorum Asturum* sur une inscription retrouvée à Benwell (*Condercum*), sur le mur d'Hadrien⁵⁶, c'est le seul sanctuaire aux *Campestris* connu à ce jour⁵⁷.

Campester peut aussi être une épithète accordée à un dieu, comme Mars, qualifié de *Campester* dans la péninsule Ibérique, à *Tarraco*⁵⁸, ou encore de Némésis, qui peut être identifiée à *Fortuna*⁵⁹, elle aussi qualifiée de *Campestris* à Rome⁶⁰. Ainsi que le fait remarquer E. Birley⁶¹, dans les deux cas le dédicant est un *campidoctor*, un maître d'exercice, ce qui souligne le lien de l'épithète portée par les deux divinités avec le *campus*.

Ces divinités, des déesses en réalité (on trouve aussi le nom de *Matres Campestris*), sont d'origine celtique et elles ne sont connues que dans la partie occidentale de l'Empire⁶². C'étaient surtout les *equites singulares Augusti* (les gardes du corps à cheval de l'empereur) et de façon générale les cavaliers qui honoraient ces divinités, et c'étaient ces gardes du corps qui ont apporté le culte des *Campestris* en Afrique, où elles sont donc devenues les *dii Campestris*⁶³, tout comme les cavaliers auxiliaires les ont répandues dans l'Occident romain depuis la Gaule, où elles étaient honorées à l'origine⁶⁴.

À Tébessa, en Afrique, c'est une divinité proprement romaine qui est mentionnée dans une inscription d'époque flavienne : le *Genius campi*, le Génie du camp⁶⁵.

Des cérémonies religieuses se déroulaient sur le *campus*. C'est ainsi que tous les ans, le 3 janvier, le commandant dédiait un nouvel autel à Jupiter *Optimus Maximus*, l'ancien

⁵² *CIL* VII, 1114 = *RIB* I, 2177 = *ILS* 4831c (Bretagne, Auchendavy) : « À Mars, Minerve, aux *Campestris*, à Hercule, Epona, Victoire, Marcus Cocceius Firmus, centurion de la légion II Auguste ». Voir IRBY-MASSIE, G.L. : art. cit., 293-300 (293).

⁵³ HORSMANN, G. : ouv. cit., 105-107.

⁵⁴ SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (118).

⁵⁵ DAVIES, R.W. : ouv. cit., 118-119 ; SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (112 et 115).

⁵⁶ *CIL* VII, 510 = *RIB* 1334 = *ILS* 4828 : « Aux *Matres Campestris* et au Génie de l'aile I des Astures [---] Titus [---] Agrippa, préfet, a restauré ce temple depuis le sol ». BIRLEY, E. : ouv. cit., 433-434 ; DAVIES, R.W. : ouv. cit., 93 ; SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (112).

⁵⁷ SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (112).

⁵⁸ *CIL* II, 4083 = II/14/02, 839 = *ILS* 2416 = *RIT* 38 = *AE* 2012, 816 : « Consécration à Mars *Campester*. Pour le salut de l'empereur Marc Aurèle Commode Auguste et des *equites singulares*, Titus Aurelius Decimus, centurion de la légion VII *Gemina* Heureuse, chef et en même temps maître d'exercice (a fait ériger ce monument) et l'a dédié aux calendes de mars, sous le consulat de Mamertin et de Rufus (1^{er} mars 182) ». DE RUGGIERO, E. : *Dizionario epigrafico*, II, 1, 1900, Rome, 48 ; SPEIDEL, M.P. : *Die Equites singulares Augusti*, Bonn, R. Habelt, 1965, 56.

⁵⁹ DE RUGGIERO, E. : *Dizionario epigrafico*, II, 1, 1900, Rome, 48.

⁶⁰ *CIL* VI, 533 = *ILS* 2088 : « À la sainte Némésis *Campestris*, pour le salut de nos deux maîtres les empereurs. Publius Aelius Pacatius, fils de Publius, inscrit dans la tribu Aelia et originaire de *Scupi*. Il avait promis de le faire quand il était docteur de cohorte, et maintenant qu'il est maître d'exercice de la cohorte I prétorienne pieuse et vengeresse, prévenu en songe, il a de bon cœur et joyeusement fait placer (cette dédicace) ». SPEIDEL, M.P. : ouv. cit., 56.

⁶¹ BIRLEY, E. : ouv. cit., 404.

⁶² BIRLEY, E. : ouv. cit., 419-421 ; SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (107).

⁶³ SPEIDEL, M.P. : ouv. cit., 56-57 ; SPEIDEL, M.P. : art. cit., 1991, 111-118 (117-118) ; IRBY-MASSIE, G.L. : art. cit., 293-300 (294-296).

⁶⁴ IRBY-MASSIE, G.L. : art. cit., 293-300 (294-296).

⁶⁵ *ILAlg.* I, 3596 ; LE BOHEC, Y. : *La troisième légion Auguste*, Paris, CNRS, 1989, 362.

ayant été enterré⁶⁶. Il y avait un temple sur le terrain d'exercice de Doura Europos⁶⁷, tout comme semble-t-il sur le terrain d'exercice des cohortes prétoriennes et urbaines à Rome. Les *equites singulares*, souvent pour commémorer leur démobilisation, dressaient un autel en marbre, autel dédié aux *Campestres*, à Jupiter *Optimus Maximus*, à Junon, Minerve, Mars, Victoire, Hercule, Fortune et au *genius singularium Augusti* entre autres⁶⁸.

Qu'en était-il chez les civils ? Si des cultes étaient célébrés sur le *campus*, cultes qui n'étaient pas en lien étroit avec lui, il n'y avait pas de culte particulier lié aux activités sportives qui y étaient pratiquées. Il y avait sur le Champ de Mars (c'était du reste la raison de son nom) un autel de Mars, un sanctuaire très ancien, lié à la fonction militaire du *campus*⁶⁹. Des cultes étaient liés à la présence de cet autel, mais ils étaient tous en relation avec la guerre, et pas avec la pratique des exercices, qu'ils fussent une préparation à la guerre ou pas. Il en allait de même pour les innombrables sanctuaires, temples, autels qui s'y trouvaient également, et qui n'étaient pas sur le terrain d'exercices proprement dit. À l'extérieur de Rome, il pouvait y avoir consécration d'un *campus* pour le salut d'un empereur⁷⁰ ou consécration d'un *campus* et de son portique au *numen* de l'Auguste et à Vulcain⁷¹. Un *campus* pouvait être dédié au Génie de la colonie et des colons⁷². De façon générale, on trouvait sur le *campus* des tombeaux, des statues, des chapelles et des autels (*sacella, arae*)⁷³. Mais il n'y avait pas de dédicace au Génie du *campus*, comme il y en avait pour le *campus* à usage militaire, et aucune dédicace n'a été faite aux divinités *Campestres*.

Les associations de la Jeunesse célébraient des cultes, cette célébration était même une de leurs occupations principales⁷⁴. Ainsi que le souligne P. Ginestet, ils se disaient souvent les *cultores* d'un dieu ou encore les *iuvenes* d'un dieu. Parmi ces dieux, le plus fréquemment honoré en Italie était Hercule⁷⁵. Venaient ensuite le culte de l'empereur divinisé, Jupiter, Diane, *Iuventus*, Junon, Apollon, Vénus, Minerve, Éros et leur Génie⁷⁶. Dans les provinces, le culte le plus répandu était le culte impérial, puis Jupiter, puis Hercule, Diane, Mars, *Iuventus*, et des divinités mineures et « locales » ainsi que le Génie du collègue⁷⁷. Mais ces cultes, y compris celui d'Hercule, n'étaient pas accomplis dans le cadre du *campus*, mais dans le cadre du collège, et n'étaient pas liés à la pratique sportive.

⁶⁶ RICHMOND, I.A. : « The Roman army and Roman religion », *Bulletin of the John Rylands Library*, 45, 1962, 185-197 (187-189) ; DAVIES, R.W. : ouv. cit., 98.

⁶⁷ AE 1931, 113 : la *cohors II Vlpia equitata ciuium Romanorum sagittariorum* a construit un temple et érigé une statue lors de l'agrandissement du *campus*. DAVIES, R.W. : ouv. cit., 94.

⁶⁸ IRBY-MASSIE, G.L. : art. cit., 293-300 (295).

⁶⁹ COARELLI, F. : ouv. cit., 188.

⁷⁰ DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1992, 1035-1060 (1048). Sur le territoire de Clunia, *uicus* de *Venia*, en Tarraconaise. Il s'agit de Trajan. BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (464). Pour les cultes de façon générale, BORLENGHI, A. : ouv. cit., 170-173.

⁷¹ CIL XIII, 3107 (Nantes). BOUET, A. : art. cit., 1999, 461-486 (464). Voir aussi CIL XII, 4338 et BOUET, A. : ouv. cit., 2003, t. II, 178.

⁷² CIL X, 1236 = ILS 5392 = ILLRP 116 (*Nola, Regio I*). DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (37).

⁷³ CIL X, 1781 = CIL X, 1793 = CIL I, 698 = ILLRP 518 = ILS 5317 = ILS 5389, *Puteoli, Regio I*. DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1981, 33-68 (44-45) ; DEVIJVER, H. et VAN WONTERGHEM, F. : art. cit., 1985, 147-158 (150) ; BORLENGHI, A. : ouv. cit., 51. Pour les cultes pratiqués sur le *campus*, voir la communication de Beatriz Pañeda dans ce même volume.

⁷⁴ JACZYNOWSKA, M. : *Les associations de la jeunesse romaine sous le Haut-Empire*, Wrocław, 1978, 55 et 62 ; GINESTET, P. : ouv. cit., 1991, 168.

⁷⁵ GINESTET, P. : ouv. cit., 1991, 172 ; BOUET, A. : art. cit., 1999, p. 479. Pour le culte d'Hercule, JACZYNOWSKA, M. : « Le culte de l'Hercule romain au temps du Haut-Empire », *ANRW II*, 17, 2, 631-661.

⁷⁶ GINESTET, P. : ouv. cit., 1991, 172 ; BOUET, A. : art. cit., 1999, p. 478-479.

⁷⁷ GINESTET, P. : ouv. cit., 1991, 173-175.

La pratique sportive constituait un élément important de l'éducation des jeunes gens, aussi bien à Rome que dans le reste de l'Empire, à tel point du reste que sans elle, l'éducation était incomplète. Le lieu par excellence de la pratique sportive et de l'exercice, à Rome comme les provinces occidentales, était le *campus*. Des cultes y étaient pratiqués. Chez les militaires, ces cultes étaient en lien direct avec le lieu et l'activité qui s'y déroulait, puisqu'ils s'adressaient à des divinités qui présidaient aux exercices. Chez les civils, il n'en était rien. Il n'y avait pas de divinités *campestres*, aucune divinité particulière ne présidait à ces exercices et aucun culte, par conséquent, ne lui était associé.